CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E134412** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007

Raison sociale : LOUPCHAT CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/12/2019

Capital : 100 000

LD TILLIRY
46600 MARTEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS 502777501

Siret : 502 777 501 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7136707

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021620785204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021620785204

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 65 37 41 16 **Fax :**

Portable : 06 10 35 92 23

Responsabilité légale :
GRASBY ANDREW PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.loupchat-construction.com

E-mail : loupchat-construction@wanadoo.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 935 269 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	30/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 16:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E134412** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE **07/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/12/2019
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS 502777501

Siret : **502 777 501 00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 7136707

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021620785204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021620785204

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **LOUPCHAT CONSTRUCTION**

LD TILLIRY
46600 MARTEL

Téléphone : 05 65 37 41 16 **Fax :**
Portable : 06 10 35 92 23

Site Internet : http://www.loupchat-construction.com
E-mail : loupchat-construction@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
GRASBY ANDREW PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 16:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.